AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0541
FR0011027135-FS0229

10 avril 2014

Déclaration de franchissements de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

PATRIMOINE ET COMMERCE

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 9 avril 2014, la société à responsabilité limitée Alizés Invest[1] (123 rue du château, 92100 Boulogne Billancourt) a déclaré :

 - à titre de régularisation, avoir franchi individuellement en hausse, le 2 mars 2014, par suite d'une attribution de 711 709 droits de vote double, le seuil de 10% des droits de vote de la société PATRIMOINE ET COMMERCE et détenir individuellement, à cette date, 727 394 actions PATRIMOINE ET COMMERCE représentant 1 439 301 droits de vote, soit 7,57% du capital et 10,51% des droits de vote de cette société[2] ; et

 - avoir franchi individuellement en baisse, le 8 avril 2014, par suite d'une mise au porteur de 543 509 actions entrainant la perte d'autant de droits de vote double, le seuil de 10% des droits de vote de la société PATRIMOINE ET COMMERCE et détenir individuellement 727 394 actions PATRIMOINE ET COMMERCE représentant 895 792 droits de vote, soit 7,57% du capital et 7,11% des droits de vote de cette société[3].

 M. Eric Duval **n'a franchi aucun seuil** et a précisé détenir, au 8 avril 2014, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés, Duval Investissements & Participations[4] Alizés Invest[1], Duval Participations[5], Imfimed[6], Duval Participations 2[7] et Sapi[8] qu'il contrôle, 2 918 085 actions représentant 4 682 572 droits de vote, soit 30,35% du capital et 37,17% des droits de vote de cette société, répartis comme suit :

[1] Contrôlée par la société Duval Investissements & Participations.
[2] Sur la base d'un capital composé de 9 614 649 actions représentant 13 688 707 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Sur la base d'un capital composé de 9 614 649 actions représentant 12 598 705 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[4] Société à responsabilité limitée (sise 123 rue du château, 92100 Boulogne Billancourt) contrôlée par la société Imfined.
[5] Société à responsabilité limitée (sise 123 rue du château, 92100 Boulogne Billancourt) contrôlée par la société Sapi. Investissements & Participations.
[6] Société à responsabilité limitée (sise 123 rue du château, 92100 Boulogne Billancourt) contrôlée par M. Eric Duval et ses enfants.
[7] Société à responsabilité limitée (sise 123 rue du château, 92100 Boulogne Billancourt) contrôlée par M. Eric Duval.
[8] Société à responsabilité limitée (sise 7 avenue du 11 novembre 1918, 92190 Meudon) contrôlée par M. Eric Duval et son épouse.

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Duval Investissements & Participations	2 071 843	21,55	3 565 805	28,30
Alizés Invest	727 394	7,57	895 792	7,11
Duval Participations	97 527	1,01	192 978	1,53
Imfined	14 000	0,15	14 000	0,11
Duval Participations 2	6 821	0,07	13 497	0,11
Sapi	500	ns	500	ns
Total Eric Duval	**2 918 085**	**30,35**	**4 682 572**	**37,17**

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée, à titre de régularisation :

« M. Eric Duval déclare :

- le franchissement temporaire par Alizés Invest du seuil de 10% des droits de vote résulte de l'acquisition de 711 709 droits de vote double, dont 543 509 ont depuis été perdus par passage des actions correspondantes au porteur ;
- Alizés Invest n'agit pas de concert avec un tiers à son groupe vis-à-vis de PATRIMOINE ET COMMERCE ;
- Alizés Invest n'envisage pas d'acquérir d'actions nouvelles ;
- Alizés Invest appartient au groupe de M. Eric Duval qui détient déjà le contrôle de PATRIMOINE ET COMMERCE au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce ;
- Alizés Invest n'a pas l'intention de modifier la stratégie de PATRIMOINE ET COMMERCE et en particulier n'a pas l'intention de mettre en œuvre une des opérations visées au 6° du I de l'article 223-17 du règlement général de l'AMF vis-à-vis de PATRIMOINE ET COMMERCE ;
- Alizés Invest ne détient aucun des instruments financiers ou accords mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;
- Alizés Invest n'a pas conclu d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de PATRIMOINE ET COMMERCE ;
- la gérance est déjà composée de M. Eric Duval et de Duval Gestion SAS et il n'est pas envisagé de proposer de modification de celle-ci. »
